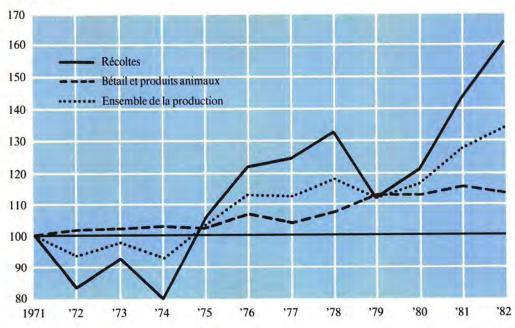
Graphique 9.2 Indices de la production agricole (1971=100)



Une bonne part de la demande de la statistique agricole émane des organismes qui fixent les objectifs généraux du secteur de l'alimentation et de l'agriculture. Ces objectifs appellent la mise en œuvre des moyens voulus pour que la population soit convenablement approvisionnée en denrées alimentaires de haute qualité à des prix raisonnables, et pour que les agriculteurs puissent toucher des revenus suffisants. L'atteinte de ce double but dépend, entre autres choses, du bon fonctionnement du marché. A cet égard, la statistique agricole joue un rôle important, car l'efficacité des marchés augmente lorsque les participants bénéficient tous d'un même accès aux informations requises. A l'aide du recensement de l'agriculture et d'enquêtes intercensitaires, la Division de la statistique agricole de Statistique Canada s'efforce sans cesse de produire des données de qualité supérieure et de les mettre à la disposition de tous les intéressés. Les enquêtes qu'elle mène lui permettent de tenir ses statistiques à jour entre les années de recensement. Cette Division utilise le recensement comme repère et comme source pour le tirage des échantillons indispensables à ses enquêtes.

La statistique agricole constitue un instrument d'analyse essentiel dans de nombreux cas. Par exemple, les entreprises privées se fondent sur les chiffres du recensement en vue de déterminer quels seraient les meilleurs marchés pour tel et tel produit nouveau. De leur côté, les organismes publics ont besoin d'informations sûres afin d'élaborer des politiques pertinentes. Les chiffres du recensement sont également indispensables aux chercheurs qui s'efforcent d'analyser les tendances et l'évolution de l'industrie agricole.

9.4.1 Recensement agricole de 1981

L'agriculture fait l'objet d'un recensement quinquennal depuis 1951; antérieurement, c'est-à-dire de 1871 à 1951, le recensement agricole n'était effectué que tous les 10 ans. Ce recensement permet d'établir des statistiques sur les cultures, le bétail, la superficie des terres agricoles, le capital investi dans les fermes et plusieurs autres variables importantes tant pour le secteur public que privé.

Nombre de fermes de recensement. Aux fins du recensement de 1981, on entendait par «ferme de recensement» toute ferme, tout ranch ou toute autre exploitation agricole dont les ventes de produits agricoles s'étaient élevées à \$250 ou plus au cours des 12 mois précédents. Pour l'année de recensement de 1976, on avait fixé à \$1,200 le chiffre minimal des ventes. A des fins de comparaison avec les données censitaires de 1981, celles de 1976 qui figurent ci-après s'appliquent aux exploitations agricoles d'un acre ou plus qui ont déclaré un volume de ventes annuelles d'au moins \$50. Sur